

**PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE SECONDAIRE CASAVANT**

PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE  
ÉCOLE SECONDAIRE CASAVANT

Procès-verbal du conseil d'établissement tenu le 29 octobre 2024

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Andrée Déry, parent – Présidente  
Claudine Portier, parent – Vice-présidente  
Catherine Dion, personnel de soutien - Secrétaire  
Cynthia Côté, parent  
Mélanie Laviolette, parent  
Brigitte Gaudreau, parent  
Stéphanie Blouin-Bérard, enseignante  
Yves Moreau, enseignant  
Louise Lafrenière, enseignante  
Matthieu Tremblay, enseignant  
Clémentine Blouin, élève

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Gaétan Dion, directeur  
Stéphanie Rodier, Gestionnaire d'établissement  
Isabelle Dagenais, parent substitut

**ÉTAIENT ABSENTS**

Benoit Tiako, parent

## **1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum à 18h40**

M. Gaétan Dion préside le conseil d'établissement. Il procède à l'ouverture de l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

## **2. Présentation des membres du conseil d'établissement**

Nous avons débuté en faisant un tour de table pour que chacun des membres du conseil d'établissement puissent se présenter.

Les représentants des parents désignés sont :

- Cynthia Côté
- Mélanie Laviolette
- Andrée Déry
- Claudine Porlier
- Benoit Tiako
- Brigitte Gaudreau
- Isabelle Dagenais – Parent substitut
- Lucie Vézina – Parent substitut
- Rebecca Daigle – Parent substitut
- François Brabant – Parent substitut

La représentante du conseil des élèves est :

- Clémentine Blouin

Les représentants du personnel enseignant désignés sont :

- Stéphanie Blouin-Bérard
- Matthieu Tremblay
- Yves Moreau
- Louise Lafrenière
- Geneviève Fortin – Enseignante substitut

La représentante du personnel de soutien est :

- Catherine Dion

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Gaétan Dion procède à la lecture de l'ordre du jour.

Mme Brigitte Gaudreau propose l'ajout des points suivants :

- POINT 5 - Lecture, approbation et suivi au procès-verbal EXTRAORDINAIRE du 25 juin 2024
- POINT 7 - Parole au représentant du conseil des élèves
- POINT 8 - Parole au représentant O.P.P.
- POINT 20 - Varia

Il est proposé par Mme Catherine Dion et résolu que l'ordre du jour du conseil d'établissement soit adopté avec les ajouts.

#CE 24-25 001

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 4. Lecture, approbation et suivi au procès-verbal du 12 juin 2024

Mme Andrée Déry propose de corriger la pagination du procès-verbal du 12 juin 2024.

Mme Brigitte Gaudreau propose pour les prochains procès-verbaux, d'inscrire seulement le nom de la personne qui propose au lieu de nommer le titre de cette personne en tant que parent, élève, enseignant ou autre.

Il est proposé par Mme Mélanie Laviolette et résolu que le procès-verbal du 12 juin 2024 soit adopté avec les modifications.

#CE 24-25 002

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 5. Lecture, approbation et suivi au procès-verbal EXTRAORDINAIRE du 25 juin 2024

Mme Andrée Déry mentionne qu'elle était absente lors de cette réunion. Il faut donc corriger les présences et propose aussi de corriger la pagination du procès-verbal EXTRAORDINAIRE du 25 juin 2024.

Il est proposé par M. Matthieu Tremblay et résolu que le procès-verbal EXTRAORDINAIRE du 25 juin 2024 soit adopté avec les modifications.

#CE 24-25 003

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **6. Parole au public**

Aucun représentant du public n'était présent à la rencontre.

## **7. Parole à la représentante du conseil des élèves**

Clémentine Blouin s'est présentée en tant que représentante du conseil des élèves pour l'année 2024-2025.

## **8. Parole à la représentante de l'O.P.P.**

Rien n'a été mentionné par la représentante de l'O.P.P. Mme Claudine Porlier.

## **Décision**

### **9. Règles de régie interne, fonctionnement du conseil d'établissement et calendrier des rencontres**

M. Gaétan Dion fait la lecture des règles de régie interne et des rôles de chacun des officiers.

Mme Isabelle Dagenais propose de modifier la pagination du document de la régie interne.

Mme Andrée Déry propose d'ajouter l'information que l'on permet de faire les rencontres sur TEAMS lors des journées de forces majeures ainsi que pour les réunions urgentes EXTRAORDINAIRES.

Mme Andrée Déry propose de changer le nombre avant la date des rencontres pour recevoir les documents du conseil d'établissement. Il passera de 4 jours à 7 jours.

Les dates des rencontres du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025 seront les suivantes :

- **Mardi 29 octobre 2024**
- **Mardi 3 décembre 2024**
- **Mardi 11 février 2025**
- **Mardi 18 mars 2025**
- **Mardi 22 avril 2025**
- **Mardi 10 juin 2025**

Il est proposé par Mme Brigitte Gaudreau et résolu que le document des règles de régie interne du conseil d'établissement soit adopté avec les modifications.

#CE 24-25 004

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **10. Détermination des rôles au sein du conseil d'établissement**

Il est proposé par Mme Claudine Porlier que Mme Andrée Déry agisse en tant que présidente du conseil d'établissement.

Mme Andrée Déry accepte le rôle de présidente.

Il est proposé par Mme Andrée Déry que Mme Claudine Porlier agisse en tant que vice-présidente du conseil d'établissement.

Mme Claudine Porlier accepte le rôle de vice-présidente.

Il est proposé par Mme Isabelle Dagenais que Mme Catherine Dion agisse en tant que secrétaire du conseil d'établissement.

Mme Catherine Dion accepte le rôle de secrétaire.

Mme Andrée Déry préside la suite du conseil d'établissement.

#CE 24-25 005

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **11. Représentant de la communauté**

Aucun représentant de la communauté.

#CE 24-25 006

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **12. Activités éducatives et sorties dans le milieu**

Mme Stéphanie Rodier et M. Gaétan Dion présentent les activités éducatives concernant les budgets d'allocations de l'école inspirante ainsi celles de la culture à l'école.

Il reste un certain montant dans le budget de la mesure culture à l'école qui pourra servir ultérieurement à d'autres activités tandis que pour la mesure école inspirante, nous sommes déjà en déficit. Si d'autres activités en lien avec cette mesure s'ajoutent, Mme Stéphanie Rodier explique qu'ils ont trouvé comme solution de prendre les futurs montants dans la mesure agir autrement.

À la suite de la lecture des sorties éducatives, quelques membres du conseil d'établissement soulèvent le point que plusieurs activités sont données aux mêmes groupes d'élèves et qu'ils trouvent injuste que certains volets ont moins d'activités que d'autres. Les

budgets sont déjà presque tous dépensés donc peu de chances que ces groupes puissent bénéficier de ses mesures. M. Gaétan Dion propose de revoir les balises et d'en reparler lors d'une autre réunion.

Il est proposé par Mme Mélanie Laviolette et résolu que les activités et sorties éducatives 2024-2025 dans le milieu soient adoptées telles que déposées.

#CE 24-25 007

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**13. Voyages scolaires**

Mme Stéphanie Rodier présente les options de voyages pour cette année pour chaque niveau de secondaire.

- Secondaire 1 - Toronto
- Secondaire 2 - Boston
- Secondaire 3 & 4 – Philadelphie et Washington

Il est proposé par Mme Cynthia Côté et résolu que les voyages pour l'année 2024-2025 soient adoptés tel que déposés.

#CE 24-25 008

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**14. Vente de billets de spectacles**

M. Gaétan Dion présente les revenus et dépenses que nous aurons à la suite des ventes de billets de spectacle ainsi que l'utilisation des profits. Les sommes seront déposées dans le fonds 4 et nous permettra entre autres d'acheter des chandails pour les techniciens de son, des accessoires pour la décoration lors des spectacles, etc.

Les coûts d'entrées pour les spectacles qui auront lieux durant l'année scolaire 2024-2025 sont :

- Enfant : 2,50\$
- Adulte prévente : 5,00\$
- Adulte à la porte : 7,00\$ maximum

Coût d'entrée pour les matchs d'improvisation :

- Pour tous : 2,00\$

Il est proposé par Mme Brigitte Gaudreau et résolu que le coût des billets des spectacles pour l'année scolaire 2024-2025 soit adopté tel que déposé.

#CE 24-25 009

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **15. Activités pouvant faire abstraction de la politique alimentaire**

M. Gaétan Dion explique que pour certains jours de fête comme l'Halloween, Noël, la Saint-Valentin, le temps des sucres ou autre, il se pourrait que l'école déroge de la politique alimentaire. Il est permis aux enseignants de gâter les élèves lors de ces journées.

Il est proposé par Mme Andrée Déry e résolu qu'à l'occasion d'activités spéciales à l'école, la politique alimentaire pourra être exclue.

#CE 24-25 010

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **Information et consultation**

#### **16. Dénonciation concernant les conflits d'intérêts et autorisation de divulgation de renseignements à caractère nominatif**

Le directeur de l'école informe les membres concernant les documents de déclaration des conflits d'intérêts et l'autorisation de divulgation de renseignements à signer.

Ces documents furent consentis et signés par les membres concernés.

#### **17. Rapport annuel 2023-2024**

La présentation du rapport annuel est effectuée par M. Gaétan Dion. Celui-ci mentionne que les élèves ont dépassés les cibles déterminées et qu'ils devront essayer de maintenir les buts proposés jusqu'en 2027. M. Gaétan Dion mentionne aux membres que le rapport annuel sera déposé dans le SharePoint/Document du C.É. 24-25 pour qu'il puisse être consulté en tout temps.

#### **18. Portes ouvertes**

Mme Stéphanie Rodier revient sur la soirée des portes ouvertes de notre école et mentionne que nous avons connu un franc succès. Nous avons reçu plusieurs futurs élèves et parents. Des inscriptions ont été faites. À cette date, nous comptons environ 357 nouveaux élèves qui feront leur entrée à l'école secondaire Casavant pour 2025-2026. Ce portrait est fictif et non officiel. Plusieurs points positifs ont été nommés. Les élèves étaient actifs, les présentations des volets étaient bien préparées, complètes et intéressantes, les visiteurs ont bien apprécié l'animation du personnel autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Très belle participation des élèves et de tout le personnel.

## **19. Correspondance**

Mme Andrée Déry prend connaissance du courrier que nous avons reçu pour le conseil d'établissement. C'est un dépliant de la Fédération des comités de parents du Québec (F.C.P.Q.).

Mme Mélanie Laviolette travaille pour cette fédération et nous explique les grandes lignes du dépliant.

Mme Andrée Déry propose d'envoyer un courriel aux parents des élèves de l'école afin que ceux-ci prennent connaissance de leur mission.

## **20. Varia**

Mme Brigitte Gaudreau amène l'option d'installer des lumières à l'entrée sur la rue Girouard puisque celle-ci n'est pas assez visible selon plusieurs personnes. Mme Stéphanie Rodier explique que c'est un projet qui est déjà dans les mains du Service des ressources matérielles et que nous sommes en attente de l'approbation de la Ville de Saint-Hyacinthe car c'est une propriété de celle-ci. Mme Claudine Porlier mentionne que nous pouvons aller faire des requêtes sur le site de la Ville de Saint-Hyacinthe. Ce serait du fait même un moyen de pression pour faire avancer le dossier plus rapidement.

M. Matthieu Tremblay s'informe à savoir si le projet d'avoir un terrain de Dek hockey à l'extérieur de l'école est toujours dans les plans. Mme Stéphanie Rodier mentionne que depuis quelques années, avec les campagnes de financement, il y a un montant qui va dans le fonds 4 pour ce projet. Nous sommes dans l'attente de recevoir les soumissions qui ont été demandées à certains fournisseurs. Suite à l'obtention des coûts, nous serons en mesure d'évaluer dans combien de temps nous aurons les moyens commencer le projet.

Mme Stéphanie Blouin-Bérard propose pour les prochaines années, que la première assemblée du conseil d'établissement soit maximum à la mi-octobre afin d'approuver les sorties et/ou activités éducatives le plus rapidement possible.

Mme Louise Lafrenière suggère de voir le budget alloué pour le conseil d'établissement à une prochaine assemblée.

## **21. Date de la prochaine assemblée**

La prochaine réunion du conseil d'établissement se tiendra mardi 3 décembre 2024 à 18h30.



**22. Ajournement ou levée de l'assemblée**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mélanie Laviolette et résolu que la séance soit levée à 20h50.

#CE 24-25 011

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
**Madame Andrée Déry**  
**Présidente du conseil d'établissement**

\_\_\_\_\_  
**Monsieur Gaétan Dion**  
**Directeur**

\_\_\_\_\_  
**Madame Catherine Dion**  
**Secrétaire**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_